

## Document d'informations clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## R-co 4Change Equity Euro M

### PRODUIT

**Nom du produit :** R-co 4Change Equity Euro

**Code ISIN :** FR0013371838 ( Part M )

**Initiateur du produit :** Rothschild & Co Asset Management

**Site Internet :** <https://www.am.eu.rothschildandco.com>. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 40 74 40 84 ou par mail : [clientserviceteam@rothschildandco.com](mailto:clientserviceteam@rothschildandco.com)

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Rothschild & Co Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés et Rothschild & Co Asset Management est agréée en France sous le numéro GP-17000014 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés :** 18/03/2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### Type

Fonds Commun de Placement (FCP)

#### Durée

La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Toutefois, le FCP sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des parts à l'initiative des porteurs. Par ailleurs, la société de gestion du FCP peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, décider de proroger, de dissoudre de manière anticipée ou de liquider le FCP.

#### Objectifs

L'OPCVM de classification "actions de pays de la zone euro", le FCP a pour objectif de gestion d'obtenir, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Euro Stoxx ® DR. Le fonds met en œuvre une démarche d'investissement socialement responsable.

La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des valeurs offrant un potentiel d'appréciation supérieure à l'indicateur de référence. Les choix de titres résultent d'une analyse fondamentale de la rentabilité des sociétés, de la valorisation par le marché, de l'analyse de l'environnement économique, tout en intégrant continuellement une analyse qualitative des critères ESG.

La définition de l'univers d'investissement éligible s'articule autour de l'exclusion :

(1) de sociétés qui ne respecteraient pas les principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies ; (2) de sociétés qui ne seraient pas en ligne avec les principes d'investissement relatifs au charbon thermique du Groupe Rothschild & Co ; (3) de manière générale, la note du portefeuille sera durablement supérieure à la note de l'univers d'investissement initial (détaillé dans le prospectus), calculée après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées sur la base des critères ESG.

Les notations proviennent principalement d'un prestataire de données externes, et s'appuient sur une méthodologie « Best-in-Class » privilégiant les entreprises les mieux notées (de AAA (meilleure note) à CCC) d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur. Les notes ESG prennent en compte, pour chaque pilier, les éléments suivants : Environnemental : risques physiques liés au changement climatique, encadrement des déchets, etc. ; Social : formation des salariés, sécurité des produits etc. ; et Gouvernemental : niveau d'indépendance du conseil, politique anticorruption, etc.

L'OPCVM sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de

son actif net sur un ou plusieurs marchés des actions appartenant à tous les secteurs industriels, de toutes tailles de capitalisation boursière (dont 20% maximum dans des actions de petites capitalisations, incluant les micro capitalisations) émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro. Le FCP pourra également être investi jusqu'à 10% maximum de son actif net en actions émises dans un ou plusieurs pays de la communauté européenne dont éventuellement des pays de la zone Europe de l'Est. Afin d'être éligible au Plan Epargne en Actions français (PEA), le FCP sera investi en permanence à hauteur de 75% minimum de son actif net dans des actions éligibles au PEA.

L'OPCVM peut par ailleurs, intervenir de manière discrétionnaire sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Pour ce faire, il peut couvrir son portefeuille et/ou l'exposer sur des instruments de taux, d'indices ou d'actions. Les produits dérivés sont utilisés dans la construction du portefeuille, en cohérence avec la politique d'investissement responsable du FCP, et en complément d'un portefeuille principalement investi en titres directs analysés au regard de critères ESG.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché des actions de la zone euro (via des titres, OPC, opération du marché à terme) est comprise entre 90% et 110%.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

#### Investisseurs de détails visés

Le FCP s'adresse à des investisseurs qui souhaitent s'exposer principalement aux marchés actions de la zone euro en ayant une démarche ISR.

Non éligible aux US Persons.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

#### Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

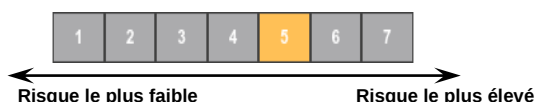
La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>

FCP éligible au Plan Epargne en Actions (PEA)

### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

#### Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour..

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions de la zone Euro..

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :

• **Impact des techniques telles que des produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

#### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédit avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant la meilleure et la pire des performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 03/2015 et 03/2020. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 07/2014 et 07/2019. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 06/2016 et 06/2021.

| Période de détention recommandée : 5 ans |                                                                                                                 |                           |                            |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Investissement : 10 000 €                |                                                                                                                 |                           |                            |
| Scénarios                                |                                                                                                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| <b>Minimum</b>                           | <b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement</b> |                           |                            |
| <b>Tensions</b>                          | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                   | 1 170 €                   | 1 120 €                    |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                          | -88,34 %                  | -35,49 %                   |
| <b>Défavorable</b>                       | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                   | 7 030 €                   | 6 570 €                    |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                          | -29,69 %                  | -8,07 %                    |
| <b>Intermédiaire</b>                     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                   | 9 820 €                   | 10 810 €                   |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                          | -1,76 %                   | 1,58 %                     |
| <b>Favorable</b>                         | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                   | 14 990 €                  | 15 200 €                   |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                          | 49,86 %                   | 8,73 %                     |

Ce type de scénarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy (indicateur de référence de l'OPC lorsqu'il existe) si nécessaire.

## QUE SE PASSE-T-IL SI ROTHSCILD & CO ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'OPC est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC.

L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

#### Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

| Investissement : 10 000 €           |                           |                            |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios                           | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| <b>Coûts totaux</b>                 | 553 €                     | 802 €                      |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 5,55 %                    | 1,61 %                     |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre



que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,19 % avant déduction des coûts et de 1,58 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

#### Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |                                                                                                                                                                                                                                                                | Si vous sortez après 1 an |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                    | 5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                             | 500 €                     |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                   | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                              | 0 €                       |
| <b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>                            |                                                                                                                                                                                                                                                                |                           |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | 0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                                 | 1 €                       |
| <b>Coûts de transaction</b>                                              | 0,54 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 51 €                      |
| <b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>              |                                                                                                                                                                                                                                                                |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.                                                                                                                                                                                                 | 0 €                       |

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**Période de détention recommandée : 5 ans** justifiée principalement par son positionnement sur le marché des actions de la zone Euro.

Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Les ordres sont exécutés sur la prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

#### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 01 40 74 40 84, par courrier adressé à son Service clients au 29, avenue de Messine – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : [clientserviceteam@rothschildandco.com](mailto:clientserviceteam@rothschildandco.com)

#### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'OPC promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

Le Médiateur de l'AMF peut être saisi par tout épargnant ou investisseur ayant un différend individuel avec un intermédiaire financier.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que (i) les coûts du contrat qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document (ii) le contact en cas de réclamation et (iii) ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.